



Beauvais, le 9 novembre 2006

Aux Coordonnateurs d'E.P.S.

Aux Chefs d'établissements  
pour information

# CHAMPIONNAT DE L'OISE DE FOOTBALL BENJAMINS ET MINIMES GARCONS

Veillez trouver ci-joint les renseignements concernant la journée du 15 novembre 2006.

Je demande aux responsables de tournoi de **me communiquer les résultats dès la fin des rencontres ou au plus tard le lendemain par fax.**

- **Responsables des tournois** : Ils sont les représentants de l'UGSEL auprès des gardiens des installations et doivent :
  - Assurer le bon déroulement des compétitions
  - **Veiller à la tenue des élèves**, en collaboration avec les autres enseignants et accompagnateurs.
  - **S'assurer de la propreté des lieux avant de les quitter.**
  - **Posséder un ballon et un jeu de maillots supplémentaire**
  - **Faire parvenir les résultats** au secrétariat dans les délais les plus courts.
- Un responsable de tournoi ne pouvant assurer cette fonction doit lui même trouver un remplaçant et en avvertir le secrétariat.
- Les règlements appliqués sont ceux des fédérations concernées. Tout participant devra se présenter dans une tenue conforme à ces règlements, dans le cas contraire il ne pourra participer.
- **Surclassement**: extrait des règlement généraux :

## Article 17 : Regroupements de catégories d'âge en Sports Collectifs

17.1 Regroupement de catégories : les catégories cadette et junior fille forment une catégorie unique qui participe aux Tournois nationaux minime cadet (voir règlement particulier).

17.2 Surclassement :

- Les licencié(e)s 2<sup>ème</sup> année d'une catégorie d'âge sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Dans ce cas, le(la) concurrent(e) devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de surclassement précisant le sport autorisé, ceci pour être admis à participer.
- Le surclassement de minime fille 2<sup>ème</sup> année dans la catégorie unique cadette/junior n'est pas autorisé.
  - Le surclassement est autorisé dans les limites suivantes : sports de salle : 2 – football : 3 – rugby : 3 (sauf de cadet en junior où le surclassement de cadet 2 en rugby junior reste interdit du fait du déclassement autorisé de senior 1 en junior – voir 17.2 ci-dessous)
  - Un(e) joueur(-se) surclassé(e) ne peut participer à plus d'une rencontre par journée, sauf en tournois, dans un même sport et dans une même catégorie.
  - Un(e) joueur(-se) est considéré(e) comme ayant participé à une rencontre dès qu'il(elle) figure sur la feuille de match au début de la rencontre, et quelle que soit par la suite sa participation active à la rencontre
- 17.3 L'intégration de joueurs(-ses) de la catégorie senior 1<sup>ère</sup> année en équipe junior garçon ou cadette/junior fille est autorisée dans les limites suivantes : -2 en Basket, Handball et Volley Ball – 3 en Football et Rugby.

**Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre de l' OISE**

68, rue de Pontoise, BP 50504, 60026 BEAUVAIS CDX  
Tel : 03 60 96 60 52 – 06 83 54 24 85

Fax : 03 44 02 60 52

[www.ugsel60.org](http://www.ugsel60.org)

[ugsel.oise@tiscali.fr](mailto:ugsel.oise@tiscali.fr)

- Chaque capitaine d'équipe devra être en possession de la feuille d'engagement (cf site [www.ugsel60.org](http://www.ugsel60.org)) dûment complétée et la remettre au responsable de la poule à son arrivée.

### **REGLEMENT SPECIFIQUE:**

- ⇒ **Benjamins:** Foot à 7 sur 1/2 Terrain, 10 joueurs maximum par match avec remplacements libres sur arrêt de jeu. Zone de Hors jeu à 13 mètres. Ballon Taille 4
- ⇒ **Minimes:** Foot à 11 sur terrain normal, 15 joueurs maximum par match avec remplacements libres sur arrêt de jeu.

### **HORAIRE :**

Arrivée entre 13h00 et 13h15 début du premier match 13h30. Fin des rencontres 16h45

### **LIEU :**

- les benjamins joueront à la Zac de Mercières où nous disposerons de 4 terrains de foot à 7.
- 4 équipes minimes joueront sur le terrain derrière le lycée Charles de Gaulle
- 4 équipes minimes joueront sur le terrain Joseph Sis (en face de P.Cosyns)
- 3 équipes minimes joueront au stade Paul Cosyns, terrain stabilisé, route de Soissons

### **ORGANISATION :**

#### **Benjamins Garçons :**

Constitution de 4 poules 5, par tirage au sort, pour faciliter l'organisation et augmenter les temps de jeu, j'ai effectué ce tirage au Secrétariat Départemental.

Terrain 1 : herbe	Terrain 2 : herbe	Terrain 3 : stabilisé	Terrain 4 : stabilisé
<b>SCB1 - SE1 - SJAA1 - S - MCC</b>	<b>NDB1 - NDT1 - NDN1 - SDM1 - SJ1</b>	<b>SCB2 - SE2 - SJAA2 - SJ2 - SPS</b>	<b>NDB2 - NDT2 - NDN2 - SDM2 - ICM</b>
Responsable : MCC	Responsable : NDB	Responsable : SJAA	Responsable : ICM
Arbitres : Alban REGNARD (NDT) LASANTE Mathieu (SJAA) Pierre LEGOIS (NDB) Arnaud ALBAN (NDT) Kévin POTHIER (SE)	Arbitres : Alexandre GARETTA (NDB) Bastien TALLEUX (NDB) Mathieu PHILIPPE (MCC) Sylvain FENEYROL (MCC) Victor LEGRIS (NDT)	Arbitres : Jonathan SABLIN (MCC) Romain BEUVRIER (SE) Antoine ANCELIN (SE) Jonathan MAGENDRE (SE) Thomas VERKMEISTER (G)	Arbitres : Andy MILLE (SE) Vincent WERQUIN (SE) Arthur PORTIER (SE) Simon TREBOUTTE (SE) Roody MARCHAL (MCC)
MCC x SE1	SJ1 x SDM1	SPS x SE2	NDB2 x NDT2
SCB1 x S	NDB1 x NDN1	SJAA2 x SCB2	NDN2 x SCB2
SJAA1 x MCC	NDT1 x SJ1	SJ2 x SPS	SDM2 x NDB2
SE1 x SCB1	SDM1 x NDB1	SE2 x SJAA2	NDT2 x NDN2
S x SJAA1	NDN1 x NDT1	SCB2 x SJ2	SCB2 x SDM2
MCC x SCB1	SJ1 x NDB1	SPS x SJAA2	NDB2 x NDN2
SE1 x S	SDM1 x NDN1	SE2 x SCB2	NDT2 x SCB2
SCB1 x SJAA1	NDB1 x NDT1	SJAA2 x SJ2	NDN2 x SDM2
MCC x S	SJ1 x NDN1	SPS x SCB2	NDB2 x SCB2
SE1 x SJAA1	SDM1 x NDT1	SE2 x SJ2	NDT2 x SDM2
<b>Durée : 1 x 16'</b>	<b>Durée : 1 x 16'</b>	<b>Durée : 1 x 16'</b>	<b>Durée : 1 x 16'</b>

Pour la 2<sup>ème</sup> journée, les équipes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiées pour disputer les places de 1 à 8, les autres équipes pour disputer les places de 9 à 20. Une organisation pour la deuxième journée parviendra à chaque responsable.

Les matches benjamins auront lieu à Beauvais sur le Stade Benoit BARBIER.

## Minimes Garçons :

Constitution de 2 poules de 4 et 1 poule de 3 par tirage au sort, pour faciliter l'organisation et augmenter les temps de jeu, j'ai effectué ce tirage au Secrétariat Départemental.

Terrain 1 : herbe Lycée Charles de Gaulle <b>(ZAC de Mercières)</b>	Terrain 2 : herbe Stade Joseph Sis <b>(en face de P. Cosyns)</b>	Terrain 3 : stabilisé Stade Paul Cosyns, route de Soissons
<b>SJ - NDN - S</b>	<b>MCC - NDB - SPS - SE</b>	<b>LPL - SDM - SJAA - SCB</b>
Responsable : <b>SJ</b>	Responsable : <b>MCC</b>	Responsable : <b>LPL</b>
<u>Arbitres :</u> Jason MILLE (SE) J-Baptiste GUESQUIERE (SE) Jérémy DESCHAMP (SE)	<u>Arbitres :</u> Kevin PETIT (SVPB) Frédéric RENAUD (NDT) Guillaume BOURZADE (NDT) Bertrand DAMBRICOURT (NDT)	<u>Arbitres :</u> Clément BAISSAT (NDT) Edgard DEBACKER (NDT) Maxime GODART (LPL) Arthur MAQUIN (LPL)
NDN x SJ	MCC x NDB	LPL x SDM
S x SJ	SPS x SE	SJAA x SCB
NDN x S	MCC x SPS	LPL x SJAA
	NDB x SE	SDM x SCB
	MCC x SE	LPL x SCB
	NDB x SPS	SDM x SJAA
<b>Durée : 2 x 20'</b>	<b>Durée : 1 x 25'</b>	<b>Durée : 1 x 25'</b>

- Pour la 2<sup>ème</sup> journée, les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour disputer les places de 1 à 6 sous la forme de 2 poules de 3, le 30 novembre à Beauvais.
- Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> disputeront des finales de classement de 7 à 11, le 30 novembre à Beauvais.
- La finale pour la première place qui opposera le premier de chaque poule de 3 aura lieu ultérieurement.

**NB: Les structures de vestiaires existantes sur ces installations ne sont pas suffisantes pour absorber tous nos jeunes. Le club de l' ESC Compiègne étant présent ce jour , ils resteront ouvert, les équipes pourront les utiliser pour ce changer mais ne devront pas laisser leurs affaires dedans. Nous vous demandons donc de prévoir en cas de mauvais temps une bâche pour rassembler et couvrir les affaires de vos joueurs au bord du terrain (prévoir aussi un bout de bâche pour mettre dessous).**

**Des arbitres en formation sont désignés sur chaque poule, les professeurs présents et notamment les responsables de tournoi sont chargés de les aider dans cette expérience pratique. Ils devront**

- ⇒ observer ces jeunes avec les fiches d'observation jointes**
- ⇒ Ne pas oublier d'inscrire leurs noms sur la feuille de tournoi.**

Vous trouverez, ci-joint :

- pour les responsables de tournoi :
  - les feuilles de tournoi à me renvoyer au plus vite après les rencontres, ou à donner à un enseignant du St Esprit.
  - des fiches d'observation pour la formation à l'arbitrage.
- pour tous un exemplaire de feuille d'équipe à reproduire si nécessaire et le plan des terrains.

En cas de problème lors de cette journée vous pouvez me joindre au 06 83 54 24 85.

**DANS L'INTERET DE CES RENCONTRES IL EST  
INDISPENSABLE DE PREVENIR LE SECRETARIAT  
AU PLUS VITE ET  
AVANT LE 15 NOVEMBRE à 10h30  
POUR TOUT FORFAIT EVENTUEL  
TEL : 03 60 96 60 52 ou 06 83 54 24 85**